

## Protéger nos enfants des abus

Depuis 2018, **LevTaVoix** mène des actions de prévention<sup>1</sup> destinées aux enfants des écoles juives, des mouvements de jeunesse, des communautés et de leur Talmud Torah. La **prévention des abus sexuels sur enfants est un thème de plus en plus nécessaire**. Car depuis 2020, les confinements liés à la pandémie ont contribué à augmenter les violences au sein des familles et les enfants n'ont pas été épargnés.

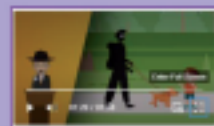
### La situation en France

Si on transpose les résultats d'études statistiques françaises à la communauté juive, près de **50 000 personnes<sup>2</sup>** seraient victimes de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans, et la moitié d'entre elles avant l'âge de 11 ans. **C'est trop !** Et même si on considère que « non, il n'y a pas ça chez nous » et que l'on divise ces chiffres par 10, **5 000 c'est encore trop !**

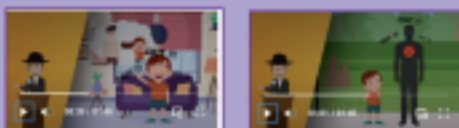
Aujourd'hui, **LevTaVoix** présente sur son site **trois vidéos de 1 minute 30 destinées à protéger les enfants des abus.**

#### Vidéo 1 – « Pas tout le monde est gentil »

A l'image des pommes qui peuvent être belles à l'extérieur et pourries à l'intérieur, il existe des personnes qui ne sont pas gentilles et on ne le voit pas tout de suite ! **Si un enfant se trouve face à un adulte avec de mauvaises intentions, il faut qu'il puisse en parler à ses parents.**



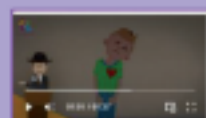
#### Vidéo 2 – « Bons secrets et mauvais secrets »



Certains secrets font plaisir, ce sont les bons secrets, ils ont une date de fin. Certains secrets nous mettent mal à l'aise, on ne sent pas bien, ce sont les mauvais secrets. **Ceux-là, il ne faut pas les garder pour soi. Il faut en faire part immédiatement à ses parents, et ne jamais avoir peur de le dire.**

#### Vidéo 3 – « Les 3 règles de sécurité »

Si un adulte nous demande quelque chose qui nous dérange, on a 3 recettes à notre portée. **L'enfant doit comprendre qu'il peut dire « non », qu'il doit s'enfuir immédiatement et tout raconter à ses parents.**



# Protéger nos enfants des abus

**D**epuis 2018, LevTaVoix mène en France des actions de prévention des abus sexuels sur enfants.

« Mais, il n'y a pas ça chez nous ! »... Hélas, « ça » existe aussi dans la communauté juive, et les confinements liés à la pandémie ont aggravé la situation.

Contexte fin 2017 : alors que des organisations juives agissent face aux violences sexuelles sur enfants dans de nombreux pays et depuis longtemps, notamment en Israël depuis 30 ans, en France aucune organisation juive ne traite ce problème.

Début 2018, Rav Elie Lemmel, fondateur et directeur de LEV, et son équipe

■ par Sylvie Moryoussef

décident de créer **LevTaVoix**. Afin d'être opérationnel rapidement, LevTaVoix se procure les méthodes ayant fait leurs preuves en Israël et dans de nombreux pays.

Les actions menées dès 2018 prennent notamment la forme de conférences et stages :

– Formation à l'animation d'ateliers d'enfants, avec l'objectif d'aider les enfants à identifier les risques d'abus et les éviter. Pour cela, LevTaVoix intervient dans les écoles juives, mouvements de jeunesse, communautés et depuis peu pour des groupes privés.

– Conférences auprès des parents pour les aider à parler à leurs enfants

– Réunions d'information auprès de responsables communautaires

Après les confinements de 2020, **LevTaVoix réalise en avril 2021 trois vidéos de 1 min 30 chacune** : « Pas tout le monde est gentil », « Bons secrets et mauvais secrets », « Les 3 règles de sécurité ». Ces vidéos ont pour but de protéger les enfants et aider les parents à parler de cette question délicate avec eux. Elles sont disponibles gratuitement sur le site **LevTaVoix.fr**.

Cette information a déjà été relayée par Radio Shalom et Actualité juive. Parlez-en autour de vous, faites en sorte de protéger les enfants de votre entourage ! ■

## À propos de LevTaVoix

Dans de nombreux pays, des organisations juives agissent face aux violences sexuelles sur enfants depuis longtemps : aux États-Unis depuis 30 ans, en Suisse et Grande-Bretagne depuis 8 ans, en Australie, Afrique du Sud, Belgique... Et en Israël depuis 30 ans. En 2017, en France, Rav Elie Lemmel et son équipe de **La Maison de la Famille**<sup>[1]</sup> reçoivent de plus en plus d'appels d'adultes révélant des abus sur des enfants de leur famille. C'est ainsi qu'ils décident de créer LevTaVoix en 2018. Afin d'être efficace le plus rapidement possible, LevTaVoix se procure les méthodes ayant fait leurs preuves en Israël et dans de nombreux pays.

### Sources & détails :

#### [1] Les actions menées :

- Formation à l'animation d'ateliers de prévention des enfants (idem pour adolescents).
- Animation d'ateliers d'enfants en classe, sur demande des écoles.
- [En septembre 2018, une circulaire (n° 2018-211 du 12-9-2018) est transmise aux directeurs d'établissements. Le réajusté à plusieurs articles du Code de l'éducation, cette circulaire précise les objectifs de l'éducation à la sexualité dans le cadre scolaire.]
- Présentation de LevTaVoix au Congrès rabbinique du 20 mai 2018. En conclusion de l'intervention, M. H.Kariv, Grand Rabbin de France, a invité les Rabbinats à faire appel à LevTaVoix. Il a également cité LevTaVoix dans son interview à Actualité juive du 3 octobre 2018.
- Partenariat avec l'association « Choisir l'école juive » : le critère « école menant des actions de prévention des enfants » figure sur le site de l'association.
- Conférences d'information parents : depuis 2018 ces conférences ont eu lieu via zoom, avec de plus en plus de participants (jusqu'à 350 connexions)
- Carte « Les 10 commandements pour protéger nos enfants des abus » donnée aux parents ayant assisté aux conférences
- site d'information LevTaVoix.fr et ligne d'appel pour les victimes
- Depuis avril 2021, mise en ligne de 3 vidéos pour protéger les enfants : « Pas tout le monde est gentil », « Bons secrets et mauvais secrets », « Les 3 règles de sécurité » - 3 vidéos de 1 minute 30 chacune.

#### D'autres actions sont en préparation.

#### [2] Sources et méthode de calcul :

- Observatoire National de la Protection de l'Enfance, ONPE, mars 2015 : en France, 3 femmes sur 5 et 1 homme sur 14 déclarent avoir subi des violences sexuelles.
- Association Mémoire Traumatique et Stomatologie - enquête dans le cadre de la campagne « Stop au déni », fin 2014 auprès de 2218 victimes de violences sexuelles : 82% des victimes déclarent avoir subi les premières violences avant 18 ans, 50% avant 12 ans... - 42% des victimes ont tenté de se suicider.
- Une étude menée en 2005 aux États-Unis sur ce sujet conclut que les statistiques nationales sont transposables à la population juive.
- Méthode de calcul des 50 000 personnes : base 500 000, en France dont 60% femmes (300 000 dont 1 sur 5 = 60 000, dont 82% = 48 800) et 40% hommes (200 000, dont 1 sur 14 = 14 300, dont 82% = 11 400) = 50 000 personnes - si 50% femmes et 50% hommes = 54 000 personnes, si base 400 000, en France = entre 43 000 et 48 000 personnes.

[1] La Maison de la Famille : activité Familles de LEV - LEV : association créée et dirigée par Rav Elie Lemmel

Suite du Communiqué de presse du 18 juin 2021